

EXTRAIT

du registre des délibérations

Séance du 9 octobre 2025

Présidence : Kevin GRANGIER

LE CONSEIL COMMUNAL DE NOVILLE

- vu le préavis n° 07-2025, du 15 septembre 2025, relatif à l'adoption de la zone réservée communale « Les Fourches » ;
- o entendu le rapport de la Commission d'urbanisme ;
- o considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

DÉCIDE

- d'adopter la zone réservée communale « Les Fourches » ;
- d'adopter les réponses aux oppositions.

Ainsi délibéré et admis, à main levée et à l'unanimité.

Noville, le 9 octobre2025

Extrait conforme. L'attestent :

Le Président

Kevin GRANGIER

La Secrétaire

Virginie KIRCHHOFER